



Amiens, le 15 mars 2020

Coronavirus COVID-19

Accueil des enfants de moins de 3 ans à Amiens à compter du lundi 16 mars 2020 après-midi

Liste des établissements à contacter



Les établissements d'accueil du jeune enfant de la Somme n'accueilleront plus d'enfants à compter du lundi 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre, à l'exception des micro-crèches et des maisons d'assistantes maternelles lorsqu'elles accueillent au maximum 10 enfants.

Toutefois, un service de garde sera mis en place dès lundi 16 mars après-midi à Amiens afin que les professionnels du secteur sanitaire et médico-social indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants qui ne sont pas encore en âge scolaire, en l'absence d'autre solution de garde. Les personnes ayant accès à ce service sont :

- tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, *soins de suite et de réadaptation (SSR)*, hospitalisation à domicile (HAD), centres de santé...

- tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), *unités de soins longue durée (USLD)*, foyers autonomie, instituts médico-éducatifs (IME), *maisons d'accueil spécialisées (MAS)*, *foyers d'accueil médicalisé (FAM)*, services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...

- les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...

- les personnels chargés de la gestion de l'épidémie dans les agences régionales de santé (ARS) et les préfetures, et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

Pour la ville d'Amiens, les établissements suivants pourront être ouverts à compter du lundi 16 mars après-midi :

- **Adrien Fauga** – capacité estimée 30 places – 20 rue Saint Martin aux Waides
De 7h30 à 18h30 – Téléphone 03 22 66 14 30
- **Câline** – capacité estimée 20 places – 1 rue Frédéric Petit
De 8h00 à 18h30 – Téléphone 03 60 01 00 60

- **Georges Quarante** – capacité estimée 20 places – Avenue Georges Quarante
De 7h00 à 19h00 – Téléphone 03 22 66 14 20
- **Les Canailoux** – capacité estimée 20 places – 9 rue Marc Sangnier
De 8h00 à 18h30 – Téléphone 03 22 91 79 03
- **Pigeons volent** – capacité estimée 20 places – 5 rue de la Rochefoucauld
De 7h30 à 18h30 – Téléphone 03 60 01 00 62

Les professionnels qui souhaiteraient placer leur(s) enfant(s) dans ces établissements peuvent les contacter dès le lundi matin.

Un **justificatif** devra être présenté (fiche de paie ou carte professionnelle).